

Rapport du Conseil régional – réf. 4857953

« Convention d'Objectifs et de Moyens 2026-2028 Agence de l'Alimentation Nouvelle-Aquitaine »

Séance plénière des 15 et 16 décembre 2025

Le CESER salue tout d'abord la qualité des services proposés par l'AANA. Il suggère en complément qu'une attention particulière soit portée aux filières les plus exposées aux crises qui touchent les secteurs agricoles et agroalimentaires dans l'accompagnement des entreprises. Il invite aussi à élargir les missions de l'AANA à l'identification des freins en matière de promotion et de développement des filières agricoles et agroalimentaires, et de recherche de solutions pour les lever. Le CESER suggère par ailleurs que les actions de promotion portent, en plus des cibles nationales et internationales, sur le territoire néo-aquitain afin de sensibiliser les consommateurs régionaux.

Dans un second temps, le CESER encourage le Conseil régional à intégrer l'approche « une seule santé » dans les actions de sensibilisation de l'AANA, afin de faire transparaître le lien entre alimentation, santé et production alimentaire régionale. Dans ses réflexions subsidiaires, il s'interroge sur la manière de faire le lien entre ces politiques et le contexte d'augmentation alarmante de la pauvreté sur le territoire.

Le CESER s'interroge ensuite sur le choix de ne pas inscrire le montant de la subvention annuelle versée à l'AANA dans la convention d'objectifs et de moyens. Il regrette par ailleurs de ne pas avoir été destinataire d'un bilan détaillé des actions de l'AANA, et suggère d'intégrer des indicateurs en lien avec les enjeux de santé dans l'évaluation contradictoire de l'agence. De plus, il propose la mise en place d'une co-gouvernance entre les vice-présidents régionaux en charge de l'Agriculture et la Santé, afin de mettre en évidence l'indissociabilité des deux thématiques au niveau politique.

Enfin, le CESER rappelle l'importance de l'utilisation des écosocioconditionnalités, qui doivent également s'appliquer aux modalités d'accompagnement proposées par l'AANA.

Des actions pertinentes à approfondir par une approche filière

L'Agence de l'Alimentation Nouvelle-Aquitaine (AANA) propose des services d'accompagnement sur la communication des entreprises, notamment sur leur présence sur les salons professionnels, et de valorisation des produits régionaux, tels que décrits dans la convention d'objectifs et de moyens (articles 2 et 3.1). Le CESER salue le bon fonctionnement de ces actions, qui sont particulièrement appréciées de leur public.

Pour améliorer et adapter la portée de ces actions au contexte actuel de crise que connaissent certaines filières, telle la filière vitivinicole par exemple, le CESER suggère qu'une attention particulière leur soit portée. Plus largement, le rôle d'accompagnement de l'AANA pourrait être élargi à une mission d'identification des freins en matière de promotion et de développement des filières agricoles et agroalimentaires, et de recherche de solutions pour les lever.

En outre, le CESER remarque que les actions de promotion des produits néo-aquitains ont pour cibles principales l'échelle nationale et internationale ; il propose que cette promotion s'adresse également au territoire néo-aquitain lui-même, afin de faire connaître les produits régionaux et valoriser la consommation par les Néo-aquitains et Néo-aquitaines. A ce titre et pour information du Conseil régional, l'Association Régionale des Entreprises Agroalimentaires de Nouvelle-Aquitaine (AREA NA) et la Coopération Agricole (anciennement Coop de France) travaillent à l'amélioration de l'identification des produits régionaux dans les magasins distributeurs, en réponse à une demande des consommateurs.

Le CESER salue la qualité des services proposés par l'AANA. Il suggère en complément qu'une attention particulière soit portée aux filières les plus exposées aux crises qui touchent les secteurs agricoles et agroalimentaires dans l'accompagnement des entreprises. Il invite aussi à élargir les missions de l'AANA à l'identification des freins en matière de promotion et de développement des filières agricoles et agroalimentaires, et de recherche de solutions pour les lever.

Le CESER suggère par ailleurs que les actions de promotion portent, en plus des cibles nationales et internationales, sur le territoire néo-aquitain afin de sensibiliser les consommateurs régionaux.

Pour un lien plus évident entre alimentation et santé

Le rapport d'évaluation du programme national pour l'alimentation et du programme national nutrition santé de l'Inspection générale des affaires sociales (Igas) et du conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER) publié le 10 décembre 2025 met en avant, dès sa première page, l'intersectionnalité de l'alimentation comme enjeu de société et de développement des territoires en ces termes : « *L'alimentation (et plus largement, la nutrition qui inclut l'activité physique) est à la croisée d'enjeux essentiels : elle représente un secteur d'activité (agriculture et agroalimentaire) crucial pour l'économie, l'emploi et la souveraineté françaises ; son impact sur la santé et l'environnement est décisif et elle est elle-même impactée par le dérèglement climatique ; elle comporte des dimensions sociales majeures, en lien avec la précarité alimentaire et la nécessité de préserver un niveau de vie satisfaisant au monde agricole* ». En cohérence avec cette vision et conscient des enjeux prégnants pour son territoire, le Conseil régional a adopté l'approche « une seule santé/one health » et l'a fait sienne dans le cadre de la feuille de route Néo Terra puis Néo Terra 2.

Le CESER attire donc son attention sur l'intégration de cette approche dans les actions de l'AANA, en lien avec les politiques régionales d'alimentation et de santé. L'AANA pourrait, chaque fois que cela est possible, valoriser l'utilisation du Nutriscore, outil de mesure de la qualité nutritionnelle des produits conçu et reconnu par les autorités de santé, ayant à la fois une valeur informative et de sensibilisation pour les consommateurs et consommatrices, et d'incitation à améliorer la qualité des produits pour les producteurs et productrices et industriels ».

Plus largement, le CESER suggère que les actions de communication de l'AANA valorisent les produits régionaux comme des opportunités facilitant le « bien manger », contribuant ainsi au maintien d'une bonne santé.

Les enjeux de promotion de l'alimentation et leur lien avec la santé ont également soulevé des réflexions au sein de l'assemblée sur la possibilité financière pour les ménages de choisir une alimentation saine au quotidien. Ces questions, qui intéressent le CESER, ont en effet fait l'objet de travaux approfondis, dans le cadre du rapport « *Enrayer la fabrique de la pauvreté* »¹ et le rapport « *Pour un nouveau pacte social. Réaliser la nécessaire transformation agroécologique en Nouvelle-Aquitaine* »², et d'un regard croisé dans les avis et contributions rendus en 2022 et 2024 sur le Plan Régional Santé-Environnement³ (PNSE). En effet, l'explosion de la pauvreté impacte très fortement et négativement les intérêts des producteurs et la santé des consommateurs. En réflexion subsidiaire à cet avis, le CESER s'interroge sur la possibilité de mettre en place une politique de sécurité alimentaire au niveau régional, sur la manière de faciliter l'accès des consommateurs les plus modestes aux produits locaux, et sur la manière d'intégrer ces produits au panier des initiatives de sécurité alimentaire.

Le CESER encourage le Conseil régional à intégrer l'approche « une seule santé » dans les actions de sensibilisation de l'AANA, afin de faire transparaître le lien entre alimentation, santé et production alimentaire régionale. Dans ses réflexions subsidiaires, le CESER s'interroge sur la manière de faire le lien entre ces politiques et le contexte d'augmentation alarmante de la pauvreté sur le territoire.

Pour une gouvernance et une évaluation évolutives

Le CESER s'interroge sur le fait que la convention d'objectifs et de moyens ne fasse pas état du montant de la subvention annuelle qu'il est prévu d'attribuer à l'AANA et s'interroge sur les raisons d'un arbitrage différé en Commission permanente.

Le CESER regrette par ailleurs de ne pas avoir été destinataire d'un bilan détaillé des actions de l'AANA, qui aurait permis de mieux apprécier les objectifs de la convention, et souhaiterait être désormais plus systématiquement associé à la transmission des résultats des bilans et évaluations de l'AANA.

En lien avec les précédentes préconisations du présent avis sur l'intégration des enjeux de santé dans les actions de l'agence, le CESER suggère que les indicateurs de l'évaluation contradictoire mentionnée dans la convention comprennent des critères permettant de rendre compte de la portée de ces actions et de la manière dont l'AANA influe sur la qualité de l'offre de produits. En complément, le CESER propose la mise en place d'une co-gouvernance de l'agence, partagée entre le président actuel, aussi vice-président régional en charge de l'Agriculture, et le vice-président régional en charge de la Santé et de la silver économie.

Enfin, le CESER rappelle l'importance de l'utilisation des écosocioconditionalités dans les dispositifs de soutien aux entreprises, y compris au sein des agences de la Région : il invite donc le Conseil régional à les intégrer clairement dans les indicateurs d'évaluation de l'AANA.

Le CESER s'interroge sur le choix de ne pas inscrire le montant de la subvention annuelle versée à l'AANA dans la convention d'objectifs et de moyens.

Il regrette de ne pas avoir été destinataire d'un bilan détaillé des actions de l'AANA, et suggère par ailleurs d'intégrer des indicateurs en lien avec les enjeux de santé dans l'évaluation contradictoire de l'agence. De plus, il propose la mise en place d'une co-gouvernance entre les vice-présidents régionaux en charge de l'Agriculture et la Santé, afin de mettre en évidence l'indissociabilité des deux thématiques au niveau politique.

Enfin, le CESER rappelle l'importance de l'utilisation des écosocioconditionalités, qui doivent également s'appliquer aux modalités d'accompagnement proposées par l'AANA.

¹ Rapport accessible ici : [Ceser Nouvelle-Aquitaine](#)

² Rapport accessible ici : [Ceser Nouvelle-Aquitaine](#)

³ Avis et contribution accessibles ici : [20240604et05_Avis_PRSE4.pdf - 20221208_Contribution_PRSE.pdf](#)



Proposition de la commission 4 « Économie »
Présidente : Gwladys TOHIER, Rapporteure : Gisèle BOURCIER

Avec la contribution de la commission 5 « Vie sociale, culture et citoyenneté »
Présidente : Pascale MOREL ; Rapporteuse : Rima CAMBRAY



Vote sur l'avis du CESER
« Convention d'Objectifs et de Moyens 2026-2028
avec l'Agence de l'Alimentation Nouvelle-Aquitaine »

152 votants

Adopté à l'unanimité

Yves JEAN
Président du CESER de Nouvelle-Aquitaine